

## GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – QUESTION

*À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé*

Département(s)	DFFI	Date	18 août 2025
Numéro	25.368	Heure	23h45

**Auteur-e(-s) :** Maxime Auchlin

**Titre :** Impôts sur la valeur locative : quel impact pour le canton de Neuchâtel en cas de oui ?

**Contenu :**

Le 28 septembre 2025, la population suisse est invitée à se prononcer sur l'abolition de l'impôt sur la valeur locative. Quel serait l'impact d'un oui pour le canton de Neuchâtel ?

Notamment, la déductibilité des frais d'entretien est un moteur important de la rénovation du bâti, car cela motive les propriétaires à entreprendre des travaux. Connaît-on le montant global des déductions au niveau cantonal ? Devrait-on craindre une explosion du travail au noir et un ralentissement des rénovations ?

**Souhait d'une réponse écrite :** NON

**Auteur-e ou premier-ère signataire :** *prénom, nom* (obligatoire) :

Maxime Auchlin

Autres signataires ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :	Autres signataires suite ( <i>prénom, nom</i> ) :
Brigitte Leitenberg		